

Proclamation de la Parole de Dieu

Parce qu'elle appelle la plus grande vénération, la Parole de Dieu, rassemblée dans la Bible, exige de la part de ceux qui choisissent de participer à sa proclamation, une maîtrise suffisante indispensable sans laquelle cette Parole serait altérée, flétrie, au point de ne plus toucher correctement les âmes destinées à la recevoir dans sa plénitude. Il ne s'agit donc plus de lire comme on lit n'importe quel autre texte, comme savent bien le faire la majorité des gens. Cela exige une formation spécifique tout d'abord puis une indispensable préparation avant chaque intervention au cours d'un office. Penser pouvoir se dispenser de ces deux étapes relèverait de la suffisance et révélerait surtout une totale incompatibilité avec l'esprit qui doit sous-tendre ce service rendu à la communauté paroissiale et à Dieu. Qu'on veuille bien réaliser pour s'en convaincre qu'au cours de leur séminaire, les futurs prêtres reçoivent une formation théorique et pratique spécifique à la lecture de la Parole durant leur année de diaconat, étape à partir de laquelle leur est conféré le statut officiel de lecteur !

La communauté paroissiale de la Lèze souhaite élargir son vivier et pour cela accueillir de nouveaux volontaires pour ce service. Elle les invite à manifester leur volontariat à Arnaud L'HUILLIER (par sms au 06.04.96.78.67, en précisant prénom et nom), qui a bien voulu prendre à sa charge ce domaine de la vie spirituelle et qui étudiera avec les intéressés les modalités pratiques de leur préparation.

A H